

# JMMT 2011

**« Un pont entre les cultures  
professionnelles »**

## Répertoire des associations

**Journée mondiale de la traduction**  
Paris, 9 décembre 2011





## Sommaire

	Pages
<b>Introduction</b> .....	4
<b>AAE-ESIT</b> - Association des Anciens Élèves de l'ESIT .....	5
<b>AFFUMT</b> - Association française des formations universitaires aux métiers de la traduction .....	7
<b>AFICI</b> - Association Française des Interprètes de Conférence Indépendants .....	8
<b>AFILS</b> - Association Française des Interprètes et Traducteurs en Langue des Signes .....	9
<b>AIIC</b> - Association Internationale des Interprètes de Conférence .....	11
<b>APROTRAD</b> - Association professionnelle des métiers de la traduction .....	12
<b>ATAA</b> - Association des Traducteurs-Adaptateurs Audiovisuels .....	14
<b>ATCDIL</b> - Association Traduction Conception Documentaire et Industrie des Langues .....	15
<b>ATLF</b> - Association des Traducteurs Littéraires de France .....	16
<b>CETIECAP</b> - Compagnie des Experts Traducteurs et Interprètes en Exercice près la Cour d'Appel de Paris .....	17
<b>CNET</b> - Chambre Nationale des Entreprises de Traduction .....	18
<b>ISIT Alumni</b> - Association des Diplômés et des Anciens de l'ISIT .....	20
<b>SFT</b> - Société française des traducteurs .....	21
<b>UNAPL</b> - Union Nationale des Professions Libérales .....	23



## Introduction

Chers participants,

L'édition 2011 de la Journée mondiale de la traduction est placée sous le signe de l'ouverture confraternelle, avec une double transversalité :

- Transversalité au niveau des métiers de la traduction et de l'interprétation pratiqués dans divers domaines de spécialité : experts traducteurs et interprètes, traducteurs littéraires, traducteurs-adaptateurs de l'audiovisuel, interprètes de conférence, interprètes en langue des signes, etc.
- Transversalité au niveau des acteurs des métiers de la traduction et de l'interprétation : traducteurs et interprètes professionnels, entrepreneurs, professionnels libéraux, universitaires, anciens étudiants et syndicalistes.

Une quinzaine d'associations ont répondu à l'invitation de la SFT à participer à quatre tables rondes : « De la formation à l'exercice de la profession », « Les associations d'anciens étudiants », « Les associations de traducteurs » et « Les associations d'interprètes ».

Cette communauté associative, à la fois dynamique et engagée, assure la représentation et la défense des intérêts de tous et de chacun, ainsi que la promotion et la reconnaissance de nos professions.

Une telle journée de rencontres transversales et de réflexion commune a pour objectifs d'établir des passerelles interprofessionnelles et interassociatives, de générer et stimuler des échanges, d'élargir nos réseaux relationnels, de créer une dynamique collaborative et de produire des synergies participatives.

Pour prolonger cette journée, ce répertoire des associations des métiers de la traduction et de l'interprétation vous propose des informations sous forme de fiches synthétiques qui ont été remplies par chaque association.

En espérant que ces fiches trouveront un écho retentissant auprès de vous, chacun pouvant à tout moment apporter sa pierre à l'édifice pour contribuer au développement du tissu associatif dans nos professions.

Bien syndicalement,

La Société française des traducteurs





<i>Dénomination complète</i>	Association des Anciens Élèves de l'École Supérieure d'Interprètes et de Traducteurs
<i>But</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Établir entre ses membres des relations amicales, notamment en assurant la liaison entre les promotions successives, et utiliser les rapports ainsi créés aussi bien dans l'intérêt général que dans l'intérêt de ses membres ;</li> <li>- Rechercher pour ses membres, en France et à l'étranger, des fonctions ou emplois permettant de mettre en valeur leurs qualités professionnelles et morales ;</li> <li>- Donner à tous ses membres les moyens d'étendre leurs connaissances générales, techniques ou professionnelles ;</li> <li>- Maintenir le dialogue avec la direction, les enseignants et les étudiants de l'ESIT.</li> </ul>
<i>Adresse du siège social</i>	AAE-ESIT - Associations des anciens élèves de l'École Supérieure d'Interprètes et de Traducteurs Centre universitaire Dauphine – Place du Maréchal de Lattre de Tassigny – 75116 Paris Cedex 16
<i>Téléphone</i>	+33 (0)1 44 05 41 46
<i>Courriel(s) de contact</i>	<a href="mailto:aaeesit@aaeesit.com">aaeesit@aaeesit.com</a>
<i>Adresse du site web</i>	<a href="http://www.aaeesit.com">www.aaeesit.com</a>
<i>Nombre d'adhérents au 1<sup>er</sup> novembre 2011</i>	Environ 800
<i>Catégories d'adhérents</i>	Membres actifs, membres associés et membres d'honneur
<i>Conditions d'adhésion</i>	<p>Tout ancien élève de l'École Supérieure d'Interprètes et de Traducteurs de l'Université de Paris peut adhérer à l'association :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- comme membre actif s'il est titulaire de l'un des titres suivants délivrés par l'ESIT : <ul style="list-style-type: none"> <li>- DESS de traduction éditoriale économique et technique</li> <li>- DESS d'interprétation</li> <li>- Diplôme de traducteur</li> <li>- Diplôme d'interprète</li> <li>- MST d'interprétation en langue des signes</li> <li>- Certificat d'aptitude à l'interprétation</li> </ul> </li> <li>- comme membre associé s'il est titulaire de tout autre titre délivré par l'ESIT, soit à ce jour : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Doctorat de traductologie</li> <li>- DEA de traductologie</li> <li>- Certificat de méthodologie de la traduction.</li> </ul> </li> </ul> <p>Ces titres doivent avoir été préalablement approuvés par l'assemblée générale. Les membres associés figurent dans l'annuaire de l'association dans une liste distincte.</p>



<i>Coût de l'adhésion</i>	30 € par an pour les nouveaux diplômés et les retraités, 60 € par an pour les autres adhérents
<i>Ressources de l'association</i>	Cotisations, dons
<i>Forme juridique</i>	Association loi 1901, reconnue d'utilité publique en 1972
<i>Organe(s) d'administration</i>	Conseil d'administration constitué de 14 membres élus pour deux ans lors de l'assemblée générale
<i>Autres instances</i>	Commissions : lors de sa réunion constitutive, le conseil d'administration met en place des commissions de travail chargées d'étudier un dossier précis. Ces commissions se composent de membres du conseil d'administration et, le cas échéant, de personnes extérieures au conseil choisies en raison de leurs compétences et de leur expérience. Ces personnes, appelées aussi « aides hors conseil », ne sont pas rémunérées pour leur participation aux travaux des commissions.
<i>Assemblée générale</i>	Annuelle, habituellement fin novembre
<i>Documents de référence</i>	Statuts et Règlement intérieur
<i>Services proposés</i>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Annuaire (en ligne et sous format pdf)</li><li>- Bulletin trimestriel</li><li>- Marché du travail : le « marché du travail » répond aux offres de traduction faites aux traducteurs salariés, libéraux, experts et d'édition, ainsi qu'aux offres d'interprétation qui lui sont communiquées.</li><li>- Site Internet avec forum de discussion</li><li>- Parrainage</li><li>- Rencontres régulières : apéro trimestriel, cocktail annuel</li></ul>



## AFFUMT

<i>Dénomination complète</i>	Association française des formations universitaires aux métiers de la traduction
<i>But</i>	Coordonner les actions des universités ou écoles en vue d'assurer la meilleure formation initiale et continue aux futurs professionnels des métiers de la traduction
<i>Adresse du siège social</i>	Université de Rennes 2 – 6 avenue Gaston Berger – 35043 Rennes Cedex
<i>Courriel(s) de contact</i>	<a href="mailto:elisabeth.lavault@u-grenoble3.fr">elisabeth.lavault@u-grenoble3.fr</a>
<i>Adresse du site web</i>	<a href="http://www.affumt.fr">www.affumt.fr</a>
<i>Nombre d'adhérents au 1<sup>er</sup> novembre 2011</i>	16
<i>Catégories d'adhérents</i>	Universités et écoles
<i>Conditions d'adhésion</i>	Établissements proposant un master en traduction répondant à des critères spécifiques de professionnalisation
<i>Coût de l'adhésion</i>	250 € par an
<i>Ressources de l'association</i>	Cotisations et subventions
<i>Forme juridique</i>	Association loi 1901
<i>Organe(s) d'administration</i>	Bureau (1 président, 3 vice-présidents, 1 trésorier-secrétaire et 1 président d'honneur)
<i>Autres instances</i>	/
<i>Assemblée générale</i>	Annuelle, fin mars-début avril
<i>Documents de référence</i>	Statuts et rapports annuels
<i>Services proposés</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Site Web (en construction)</li> <li>- Liste de diffusion pour les adhérents</li> <li>- Répertoire des formations membres</li> <li>- Informations sur les formations de traducteurs</li> <li>- Diffusion d'appels à communication</li> </ul>
<i>Divers</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Participation à des colloques</li> <li>- Organisation de la <i>Journée annuelle de l'AFFUMT</i> avec doctoriales et tables rondes en matinée et AG l'après-midi</li> <li>- « Assurer les relations avec les associations professionnelles » est l'un des points inscrits dans l'objet de l'association.</li> </ul>





<i>Dénomination complète</i>	Association Française des Interprètes de Conférence Indépendants
<i>But</i>	L'AFICI a pour objet le regroupement confraternel d'interprètes de conférence exerçant leur profession à titre libéral sur le marché français (art. 2 des statuts de l'association).
<i>Adresse du siège social</i>	8 bd Sébastopol - 75004 Paris
<i>Adresse du site web</i>	<a href="http://www.afici.fr">www.afici.fr</a> (site d'information uniquement, actuellement en chantier pour refonte)
<i>Nombre d'adhérents au 1<sup>er</sup> novembre 2011</i>	60 dont trois membres honoraires
<i>Catégories d'adhérents</i>	Deux catégories (plein droit et honoraires)
<i>Conditions d'adhésion</i>	Cooptation par deux parrains dont un doit être membre du Comité directeur et justifier d'au moins cinquante jours dans des équipes comportant au moins un membre de l'association et sur présentation du dossier de candidature par le Comité Directeur à l'AGO. L'adhésion est décidée par l'AGO à la majorité des deux tiers des membres présents et représentés.
<i>Coût de l'adhésion</i>	55 € (montant voté lors de la dernière AGO)
<i>Ressources de l'association</i>	Cotisations
<i>Forme juridique</i>	Association loi 1901
<i>Organe(s) d'administration</i>	Un Comité directeur composé de cinq membres (président, vice-président, secrétaire, trésorier et un membre délibérant)
<i>Autres instances</i>	Groupes de travail <i>ad hoc</i> en fonction des besoins exprimés et identifiés
<i>Assemblée générale</i>	Annuelle, en automne
<i>Documents de référence</i>	Statuts, Règlement intérieur et Code de déontologie. Seuls les Statuts et le Code de déontologie sont librement accessibles sur le site web. Le Règlement intérieur est accessible aux seuls membres de l'association.
<i>Services proposés</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Services proposés aux membres en fonction des besoins exprimés et dans la mesure des moyens de l'association</li> <li>- Un annuaire pour les membres.</li> </ul>





<i>Dénomination complète</i>	Association Française des Interprètes et Traducteurs en Langue des Signes
<i>But</i>	Elle a pour mission de regrouper et de représenter les professionnels, interprètes et traducteurs Français-Langue des Signes Française (F/LSF), au sein d'une structure œuvrant à la promotion de ces professions et à leur reconnaissance par les pouvoirs publics.
<i>Adresse du siège social</i>	254 rue Saint Jacques - 75005 Paris
<i>Courriel(s) de contact</i>	<a href="mailto:contact@afils.fr">contact@afils.fr</a>
<i>Adresse du site web</i>	<a href="http://www.afils.fr">www.afils.fr</a>
<i>Nombre d'adhérents au 1<sup>er</sup> novembre 2011</i>	100
<i>Catégories d'adhérents</i>	Personnes physiques : 80 - Personnes morales : 20
<i>Conditions d'adhésion</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pour les personnes physiques interprètes, s'acquitter de la cotisation annuelle et être titulaire d'un des diplômes reconnus par l'AFILS, (dont la liste peut être consultée sur la page <a href="http://www.afils.fr/index.php/devenir-membre/diplomes-reconnus">http://www.afils.fr/index.php/devenir-membre/diplomes-reconnus</a>)</li> <li>- Pour les personnes physiques traducteurs, s'acquitter de la cotisation annuelle et avoir validé un certain nombre d'enseignements spécifiques (dont la liste peut être consultée sur la page <a href="http://www.afils.fr/index.php/devenir-membre/diplomes-reconnus">http://www.afils.fr/index.php/devenir-membre/diplomes-reconnus</a>). La formation de traducteur ne délivre pas encore de diplôme ; c'est en cours de négociations. Le Conseil d'Administration peut à tout moment convoquer une commission d'experts (enseignant en interprétation, membre de jury d'examen, et toute personne qu'il jugera compétente, interne ou externe à l'association) pour examiner tout diplôme présenté par un candidat à l'adhésion, ne figurant pas sur la liste prédéfinie.</li> <li>- Pour les personnes morales : Les structures s'engagent à ce que les temps de traduction et d'interprétation soient effectués par des professionnels titulaires d'une des qualifications reconnues par l'AFILS*. (cf. la liste des « Qualifications reconnues par l'AFILS ») et doivent s'acquitter d'une cotisation annuelle.</li> </ul>
<i>Coût de l'adhésion</i>	Personnes physiques : 60 € ; personnes morales : 120 €
<i>Ressources de l'association</i>	Cotisations, dons, subventions, demi-journées ou journées d'informations sur les métiers effectuées sur demande.



<i>Forme juridique</i>	Association loi 1901
<i>Organe(s) d'administration</i>	La gestion de l'association est confiée à un Conseil d'Administration qui comprend : <ul style="list-style-type: none"> <li>- un Bureau : président, secrétaire et trésorier (postes obligatoires)</li> <li>- 3 adjoints : vice-président, secrétaire adjoint et trésorier adjoint (postes facultatifs)</li> <li>- 3 conseillers</li> </ul>
<i>Autres instances</i>	Des antennes régionales (groupe de membres adhérents) réparties sur l'ensemble du territoire : Nord, Est, Sud, Aquitaine, Ile-de-France, Rhône Alpes/Auvergne, Normandie, Centre-Ouest et Pays de la Loire/Bretagne. Des commissions chargées de suivre des dossiers sur la durée. Actuellement, les commissions sont les suivantes : « formation », « formation continue », « santé », « justice », « site internet ». Des membres référents qui assurent le lien avec l'EFSLI (European Forum of Sign Language Interpreter) et WASLI (World Association of sign Language Interpreter).
<i>Assemblée générale</i>	Annuelle, en général le 3ème week-end de janvier.
<i>Documents de référence</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Statuts</li> <li>- Règlement intérieur</li> <li>- Code éthique rédigé en deux parties : un code de déontologie et un code de conduite professionnelle</li> <li>- Plaquettes d'informations sur notre métier (téléchargeables sur notre site <a href="http://afils.fr">afils.fr</a> dans l'onglet « Médias »)</li> <li>- Procès-verbaux des réunions de CA et des réunions d'antennes</li> <li>- Rapports moraux et financiers et bilans d'activités annuels du CA et des antennes, présentés lors de l'AG</li> </ul>
<i>Services proposés</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Liste de diffusion</li> <li>- Annuaire en ligne</li> <li>- Site avec une partie membre où se trouve une documentation liée au métier (mémoire d'étudiants, articles, anciens journaux, documents divers liés à la vie de l'association...)</li> <li>- Publication d'un journal trimestriel : <i>Le journal de l'AFILS</i></li> <li>- Organisation de journées de formations, de colloques... (nous avons un numéro d'habilitation de formation)</li> </ul>
<i>Divers</i>	Nous sommes actuellement en cours d'adhésion à EULITA (European Legal Interpreters and Translators Association). Nous préparons notre troisième université d'automne qui aura lieu en octobre 2012. Celle-ci sera précédée d'un « training on demand », formation organisée en collaboration avec l'EFSLI.





<i>Dénomination complète</i>	Association Internationale des Interprètes de Conférence
<i>But</i>	L'Association a pour objet de définir et de représenter la profession d'interprète de conférence, de l'améliorer notamment en favorisant la formation et la recherche, de sauvegarder les intérêts de ses membres et de servir la coopération internationale en exigeant d'eux une haute valeur professionnelle. Elle doit promouvoir un esprit de confraternité entre ses membres.
<i>Adresse du siège social</i>	46 avenue Blanc – CH 1202 Genève, Suisse
<i>Téléphone</i>	+41 22 908 15 40 – En France : +33 (0)1 44 77 83 16
<i>Télécopieur</i>	+41 22 732 41 51
<i>Courriel(s) de contact</i>	<a href="mailto:info@aiic.net">info@aiic.net</a>
<i>Adresse du site web</i>	<a href="http://www.aiic.net">www.aiic.net</a> - <a href="http://www.aiic.fr">www.aiic.fr</a>
<i>Nombre d'adhérents au 1<sup>er</sup> novembre 2011</i>	Environ 3 000 dans le monde et 450 en France.
<i>Catégories d'adhérents</i>	Membres actifs et associés
<i>Conditions d'adhésion</i>	Les conditions d'adhésion sont détaillées sur <a href="http://aiic.net/ViewPage.cfm?article_id=118&amp;plg=2&amp;slg=2">http://aiic.net/ViewPage.cfm?article_id=118&amp;plg=2&amp;slg=2</a>
<i>Coût de l'adhésion</i>	La cotisation annuelle varie selon le pays. Pour consulter le barème 2011 : <a href="http://aiic.net/database/dues/">http://aiic.net/database/dues/</a>
<i>Ressources de l'association</i>	Cotisations
<i>Forme juridique</i>	Association loi 1901
<i>Organe(s) d'administration</i>	Conseil composé du président, du trésorier et des représentants des Régions de l'AIIC
<i>Autres instances</i>	Commission des Admissions et du Classement
<i>Assemblée générale</i>	Tous les trois ans, la prochaine ayant lieu à Buenos Aires en janvier 2012.
<i>Documents de référence</i>	Code d'éthique professionnelle: <a href="http://aiic.net/ViewPage.cfm?article_id=24&amp;plg=2&amp;slg=2">http://aiic.net/ViewPage.cfm?article_id=24&amp;plg=2&amp;slg=2</a> Normes professionnelles: <a href="http://aiic.net/ViewPage.cfm?article_id=122&amp;plg=2&amp;slg=2">http://aiic.net/ViewPage.cfm?article_id=122&amp;plg=2&amp;slg=2</a>
<i>Services proposés</i>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Annuaire (papier et en ligne)</li><li>- Formation continue</li><li>- Forums de discussion et listes de diffusion</li><li>- Publications en ligne</li></ul>





Association professionnelle des métiers de la traduction

<i>Dénomination complète</i>	Association professionnelle des métiers de la traduction
<i>But</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Promouvoir et défendre les métiers de la traduction (traduction, interprétation, relecture, terminologie)</li> <li>- Améliorer les relations entre les donneurs d'ordre et les prestataires</li> <li>- Favoriser les échanges et la collaboration entre professionnels</li> <li>- Informer les jeunes sur les filières de formation et les pratiques de la traduction</li> </ul>
<i>Adresse du siège social</i>	46 ter rue Sainte-Catherine – 45000 Orléans
<i>Téléphone</i>	+33 (0)2 38 59 79 21
<i>Courriel(s) de contact</i>	<a href="mailto:presidence@aprotrad.org">presidence@aprotrad.org</a> , <a href="mailto:contact@aprotrad.org">contact@aprotrad.org</a> , <a href="mailto:info@aprotrad.org">info@aprotrad.org</a>
<i>Adresse du site web</i>	<a href="http://www.aprotrad.org">www.aprotrad.org</a>
<i>Nombre d'adhérents au 1<sup>er</sup> novembre 2011</i>	57
<i>Catégories d'adhérents</i>	Membres actifs, membres participatifs, membres bienfaiteurs, membres d'honneur
<i>Conditions d'adhésion</i>	<p>Membres actifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Être traducteur, interprète, réviseur, terminologue en exercice depuis trois ans ou ayant exercé au moins trois ans dans les quinze dernières années.</li> </ul> <p>Membre participatifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les personnes ne satisfaisant pas aux critères de membres actifs, en particulier par la durée d'exercice.</li> <li>- Les étudiants et les enseignants des écoles de traduction, d'interprétation, de terminologie et disciplines connexes, ainsi qu'en filières d'enseignement supérieur en traduction et disciplines connexes.</li> <li>- Les étudiants et les enseignants dans les filières de langues.</li> <li>- Toute personne physique et morale exerçant un métier connexe, en amont ou en aval de la traduction, reconnu par le Conseil d'Administration.</li> <li>- Toute entreprise prestataire de services des métiers de la traduction.</li> </ul>
<i>Coût de l'adhésion</i>	85 € par an pour les actifs, 45 € par an pour les participatifs, 140 € par an pour les sociétés
<i>Ressources de l'association</i>	Cotisations
<i>Forme juridique</i>	Association loi 1901



<i>Organe(s) d'administration</i>	Conseil d'Administration 2011 : Hélène Piantone (présidente), Noëlle Brunel (secrétaire), Sophie Dinh (trésorière), Michèle Cousin-Ridders, Maria Massari, Lola Cello-Kirkham
<i>Autres instances</i>	/
<i>Assemblée générale</i>	Annuelle en janvier
<i>Documents de référence</i>	Statuts, Règlement intérieur, Rapport moral, Rapport financier
<i>Services proposés</i>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Liste de diffusion</li><li>- Annuaire en ligne</li><li>- Formations</li><li>- Lettre d'information</li></ul>
<i>Divers</i>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Date de création : 1993</li><li>- Membre de la commission de normalisation AFNOR à l'origine de la norme EN 15038:2006-08, Services de traduction – Exigences requises pour la prestation du service</li><li>- Membre de la commission AFNOR/X03A – Terminologie</li><li>- Membre du Grand Maillage (réseau d'associations professionnelles du Loiret)</li><li>- Membre fondateur de la CAPIL (Coordination des Associations de Professionnels Indépendants Libéraux) depuis janvier 2011</li><li>- Membre fondateur de l'EFIP (European Forum of Independent Professionals) créé en août 2011</li></ul>



## a:t:a:a

association  
des traducteurs  
adaptateurs  
de l'audiovisuel

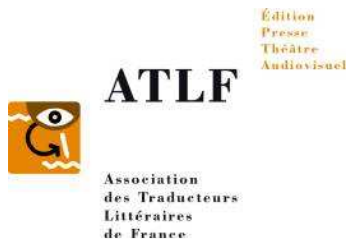
<i>Dénomination complète</i>	Association des Traducteurs-Adaptateurs de l'Audiovisuel
<i>But</i>	Unir les traducteurs de l'audiovisuel en promouvant l'échange et le dialogue, défendre leurs intérêts, œuvrer pour la reconnaissance de la profession, rendre visible l'importance culturelle de la traduction audiovisuelle.
<i>Adresse du siège social</i>	9 rue Custine – 75018 Paris
<i>Courriel(s) de contact</i>	<a href="mailto:info@ataa.fr">info@ataa.fr</a>
<i>Adresse du site web</i>	<a href="http://www.ataa.fr">www.ataa.fr</a>
<i>Nombre d'adhérents au 1<sup>er</sup> novembre 2011</i>	189
<i>Catégories d'adhérents</i>	Pas de catégories
<i>Conditions d'adhésion</i>	Avoir déjà fait au moins une traduction audiovisuelle en tant que professionnel.
<i>Coût de l'adhésion</i>	30 € par an
<i>Ressources de l'association</i>	Cotisations des adhérents, quelques dons
<i>Forme juridique</i>	Association loi 1901
<i>Organe(s) d'administration</i>	Conseil d'administration composé de quinze membres, dont quatre membres du bureau
<i>Autres instances</i>	/
<i>Assemblée générale</i>	Annuelle, courant avril
<i>Documents de référence</i>	Statuts, Code de déontologie, Rapport moral annuel
<i>Services proposés</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Listes de diffusion</li> <li>- Forum privé de discussion</li> <li>- Annuaire en ligne</li> <li>- Blog</li> <li>- Interventions dans les Masters Pro</li> <li>- Page Facebook</li> <li>- Participation à des colloques</li> </ul>



**ATCDIL** (logo en cours de création)

<i>Dénomination complète</i>	Association Traduction Conception Documentaire et Industrie des Langues
<i>But</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Entretien et animer le réseau des professionnels indépendants, salariés experts en traduction, rédaction technique et gestion de contenu multimédia</li> <li>- Enrichir le réseau professionnel des anciens et proposer des offres d'emploi</li> <li>- Capitaliser les connaissances et bonnes pratiques de chacun afin de construire une communauté de connaissance via le blog et la liste de diffusion</li> </ul>
<i>Adresse du siège social</i>	Université Paris Diderot - Paris 7 UFR EILA - Bâtiment Biopark - 5, rue Watt / Case courrier 7002 75205 Paris Cedex 13
<i>Courriel(s) de contact</i>	<a href="mailto:ajil_bureau@eila.univ-paris-diderot.fr">ajil_bureau@eila.univ-paris-diderot.fr</a>
<i>Adresse du site web</i>	<a href="http://ajilalumni.wordpress.com">http://ajilalumni.wordpress.com</a> (susceptible de changer)
<i>Nombre d'adhérents au 1<sup>er</sup> novembre 2011</i>	150
<i>Catégories d'adhérents</i>	Pas de catégories
<i>Conditions d'adhésion</i>	Les étudiants de l'année et de l'année suivante ont accès gratuitement à l'association sous réserve qu'ils aient validé leur année.
<i>Coût de l'adhésion</i>	Gratuit la première année et 10 € à partir de la deuxième.
<i>Ressources de l'association</i>	Cotisations des adhérents.
<i>Forme juridique</i>	Association loi 1901
<i>Organe(s) d'administration</i>	L'association est dirigée par un conseil d'administration de membres élus pour un an par l'assemblée générale. Le nombre de membres du bureau élu est fixé à six et comprend un président, un vice-président, un trésorier, un vice-trésorier, un secrétaire et un vice-secrétaire, tous représentant les différents métiers de nos formations.
<i>Autres instances</i>	/
<i>Assemblée générale</i>	Annuelle, sur demande du président ou des membres. L'assemblée générale ordinaire comprend tous les membres de l'association à quelque titre qu'ils y soient affiliés.
<i>Documents de référence</i>	Statuts.
<i>Services proposés</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Relations professionnelles, construction d'un réseau (pot annuel, réunions entre indépendants) et contacts entreprise</li> <li>- Espace de discussion professionnel réservé aux adhérents (deux listes de diffusion, l'une générale, l'autre réservée aux indépendants)</li> <li>- Annuaire des anciens élèves et nouveau blog</li> </ul>





<i>Dénomination complète</i>	Association des Traducteurs Littéraires de France
<i>But</i>	Défendre les traducteurs, promouvoir la traduction
<i>Adresse du siège social</i>	99 rue de Vaugirard – 75006 Paris
<i>Téléphone</i>	+33 (0)1 45 49 26 44
<i>Courriel(s) de contact</i>	<a href="mailto:atlf@atlf.org">atlf@atlf.org</a>
<i>Adresse du site web</i>	<a href="http://www.atlf.org">www.atlf.org</a>
<i>Nombre d'adhérents au 1<sup>er</sup> novembre 2011</i>	1 000
<i>Catégories d'adhérents</i>	Membres d'honneur : 10 – membres actifs : 990, plus une centaine de stagiaires (non comptabilisés dans les 1 000)
<i>Conditions d'adhésion</i>	Avoir un livre, une pièce, un film traduit ayant donné lieu à versement de droits d'auteurs
<i>Coût de l'adhésion</i>	55 € (y compris l'abonnement à <i>Translittérature</i> )
<i>Ressources de l'association</i>	Cotisations
<i>Forme juridique</i>	Association loi 1901
<i>Organe(s) d'administration</i>	Conseil d'administration
<i>Autres instances</i>	/
<i>Assemblée générale</i>	Annuelle
<i>Documents de référence</i>	Statuts, Règlement intérieur, Code de déontologie (figurent sur le site)
<i>Services proposés</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Liste de diffusion</li> <li>- Annuaire en ligne</li> <li>- Annuaire papier envoyé aux éditeurs</li> <li>- Publication biannuelle, <i>Translittérature</i>,</li> <li>- <i>Flash-infos</i> mensuels ou plus fréquents</li> <li>- Organisation d'une journée de printemps</li> <li>- Formation annuelle pour les membres</li> <li>- Interventions dans les universités et organismes de formation</li> <li>- Conseils aux traducteurs (membres ou non)</li> <li>- Instance de conciliation ou de soutien des traducteurs dans leurs démarches juridiques...</li> </ul>







## CETIECAP

Compagnie des Experts Traducteurs et Interprètes en Exercice  
près la Cour d'Appel de Paris

<i>Dénomination complète</i>	Compagnie des Experts Traducteurs et Interprètes en Exercice près la Cour d'Appel de Paris
<i>But</i>	La CETIECAP a pour objet de réunir les experts traducteurs et interprètes en exercice inscrits sur la liste de la Cour d'Appel de Paris, de favoriser les liens d'entraide entre ses adhérents, d'assurer la communication entre les autorités de tutelle et la compagnie, de défendre le titre d'expert près la Cour d'Appel de Paris et de le protéger contre toute usurpation ou dévoiement, de faire connaître et respecter les textes de loi et les règles de déontologie présidant à l'accomplissement des tâches de l'expert traducteur et interprète, de veiller à l'évolution des taxes et frais de justice en matière pénale et civile, et de défendre, par tous les moyens de droit, les intérêts collectifs de ses membres.
<i>Adresse du siège social</i>	CETIECAP – 6 rue du Pont-de-Lodi – 75006 Paris
<i>Courriel(s) de contact</i>	<a href="mailto:cetiecap@gmail.com">cetiecap@gmail.com</a>
<i>Adresse du site web</i>	<a href="http://www.cetiecap.com">www.cetiecap.com</a>
<i>Nombre d'adhérents au 1<sup>er</sup> novembre 2011</i>	202
<i>Catégories d'adhérents</i>	Pas de catégories
<i>Conditions d'adhésion</i>	Les personnes physiques, experts traducteurs et interprètes en exercice, souhaitant adhérer à la CETIECAP doivent fournir chaque année la preuve de la régularité de leur situation au regard des textes régissant cette activité et notamment justifier de la régularité de leur situation vis-à-vis de l'URSSAF par un écrit émanant de cet organisme.
<i>Coût de l'adhésion</i>	100 €
<i>Ressources de l'association</i>	Cotisations
<i>Forme juridique</i>	Association loi 1901
<i>Organe(s) d'administration</i>	La Compagnie est administrée par un Bureau de sept membres.
<i>Autres instances</i>	/
<i>Assemblée générale</i>	Annuelle, fin du premier trimestre de chaque année
<i>Documents de référence</i>	Statuts, Règlement intérieur
<i>Services proposés</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Listes de diffusion</li> <li>- Forums de discussion</li> <li>- Annuaire en ligne</li> <li>- Site web</li> <li>- Formations et colloques</li> </ul>





Chambre Nationale des  
Entreprises de Traduction

<i>Dénomination complète</i>	Chambre Nationale des Entreprises de Traduction
<i>But</i>	Défendre et promouvoir les entreprises de traduction en France. La CNET est par ailleurs membre de l'EUATC.
<i>Adresse du siège social</i>	CNET – 12 rue de la République – 78650 BEYNES
<i>Téléphone</i>	+33 (0)1 34 89 89 04
<i>Télécopieur</i>	+33 (0)1 34 89 79 62
<i>Courriel(s) de contact</i>	<a href="mailto:info@cnetfrance.org">info@cnetfrance.org</a>
<i>Adresse du site web</i>	<a href="http://www.cnetfrance.org">www.cnetfrance.org</a>
<i>Nombre d'adhérents au 1<sup>er</sup> novembre 2011</i>	37
<i>Catégories d'adhérents</i>	Entreprises de traduction
<i>Conditions d'adhésion</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Être une société régie par le droit français existant depuis au moins un an et avoir au moins un salarié en CDI.</li> <li>- Les structures libérales sont acceptées à la CNET sous réserve de réaliser un chiffre d'affaires HT annuel minimum de 300 000 €, d'employer trois salariés au moins et d'être implantées sur le territoire national.</li> <li>- Exercer comme activité principale la traduction, sous le code NAF 7430 Z.</li> <li>- Que le responsable de l'entreprise ou de la structure libérale ou l'un de ses salariés ait une formation ou une solide expérience de la traduction.</li> <li>- Avoir contracté une police d'assurance responsabilité civile professionnelle (la CNET a sélectionné un cabinet partenaire dont les coordonnées vous seront communiquées sur demande).</li> <li>- Présenter le dernier bilan.</li> <li>- Véhiculer l'éthique de la profession au travers de sa communication interne et externe.</li> </ul>
<i>Coût de l'adhésion</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cotisation annuelle : 1,5 ‰ (un virgule cinq pour mille) du chiffre d'affaires HT de l'année précédente, appelée en une seule fois.</li> <li>- Droit d'entrée : 400,00 € valant cotisation pour la première année.</li> <li>- Cotisations plafond et plancher : Le plafond annuel de cotisation est fixé à 1 830 € et le plancher à 400,00 €.</li> </ul>



<i>Ressources de l'association</i>	Cotisations
<i>Forme juridique</i>	Association loi 1901
<i>Organe(s) d'administration</i>	Conseil d'administration composé de 10 membres. <ul style="list-style-type: none"><li>- Président : Pierrick Mathieu</li><li>- Trésorier : Pierre Bastos</li><li>- Secrétaire : Xavier Mignot</li></ul>
<i>Autres instances</i>	/
<i>Assemblée générale</i>	Annuelle, au cours de la deuxième moitié du mois de mars
<i>Documents de référence</i>	Statuts
<i>Services proposés</i>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Création et promotion d'une certification pour les entreprises de traduction avec Bureau Veritas : CERTITRAD.</li><li>- Organisation d'un Salon annuel sur les nouvelles technologies de la traduction (e-CNET).</li><li>- Organisation d'une Conférence annuelle (au moment de l'assemblée générale) - Thème spécifique chaque année.</li><li>- Veille technologique, administrative et juridique.</li><li>- Actualités, informations sur la profession.</li><li>- Soutien et conseil aux entreprises.</li></ul>





<i>Dénomination complète</i>	ISIT Alumni
<i>But</i>	Toute activité ayant pour but : d'établir et développer les relations amicales et des liens de solidarité entre les diplômés et anciens de l'ISIT ; de contribuer à leur développement professionnel ; d'accompagner les élèves et jeunes diplômés de l'ISIT ; en partenariat avec l'école, de participer au rayonnement de l'ISIT, de promouvoir son image, sa formation, son réseau.
<i>Adresse du siège social</i>	21, rue d'Assas – 75006 Paris
<i>Courriel(s) de contact</i>	<a href="mailto:contact@isitalumni.com">contact@isitalumni.com</a>
<i>Adresse du site web</i>	<a href="http://www.isitalumni.com">www.isitalumni.com</a>
<i>Nombre d'adhérents au 1<sup>er</sup> novembre 2011</i>	/
<i>Catégories d'adhérents</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Membres diplômés</li> <li>- Membres associés (anciens élèves, enseignants et anciens enseignants de l'ISIT)</li> <li>- Membres juniors (étudiants des deuxièmes cycles de l'ISIT) et, parmi ceux-ci, les membres actifs (les cotisants)</li> </ul>
<i>Conditions d'adhésion</i>	Cf. ci-dessus.
<i>Coût de l'adhésion</i>	50 € pour les membres seniors, 30 € pour les juniors.
<i>Ressources de l'association</i>	Cotisations, subventions
<i>Forme juridique</i>	Association loi 1901
<i>Organe(s) d'administration</i>	Conseil d'administration : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Président : Laurence-Marie Gérard</li> <li>- Trésorière : Cécile Marchi</li> <li>- Secrétaire général : Vincent Lenoir</li> </ul>
<i>Autres instances</i>	Commissions
<i>Assemblée générale</i>	Une à deux par an
<i>Documents de référence</i>	Statuts, Rapport moral
<i>Services proposés</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Annuaire en ligne</li> <li>- Colloques et évènements divers</li> </ul>





<i>Dénomination complète</i>	Société française des traducteurs
<i>But</i>	Étude et défense des droits ainsi que des intérêts matériels et moraux, tant collectifs qu'individuels, des traducteurs.
<i>Adresse du siège social</i>	6 rue Laferrière – 75009 Paris
<i>Téléphone</i>	+33 (0)3 29 46 46 34
<i>Télécopieur</i>	+33 (0)3 29 46 46 35
<i>Courriel(s) de contact</i>	<a href="mailto:secretariat@sft.fr">secretariat@sft.fr</a>
<i>Adresse du site web</i>	<a href="http://www.sft.fr">www.sft.fr</a>
<i>Nombre d'adhérents au 1<sup>er</sup> novembre 2011</i>	1 352
<i>Catégories d'adhérents</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Membres titulaires (professionnels installés en France et exerçant leur activité depuis plus d'un an)</li> <li>- Membres correspondants (professionnels installés en dehors du territoire français et exerçant leur activité depuis plus d'un an)</li> <li>- Membres associés (membres de la SFT retirés des affaires ou en cessation temporaire d'activité)</li> <li>- Membres d'honneur</li> <li>- Adhérents à titre probatoire (professionnels exerçant leur activité depuis moins d'un an).</li> </ul>
<i>Conditions d'adhésion</i>	Être traducteur ou interprète en activité, exerçant légalement la profession et ayant souscrit au Code de déontologie de la SFT.
<i>Coût de l'adhésion</i>	<p>Droits d'admission pour les nouveaux adhérents : 40 €.</p> <p>Cotisation annuelle de 195 €</p> <p>Réduction de 50 % pour les adhérents à titre probatoire et les membres associés</p>
<i>Ressources de l'association</i>	Cotisations des adhérents, dons
<i>Forme juridique</i>	Syndicat national régi par les dispositions du Code du Travail (Deuxième Partie, Livre 1 <sup>er</sup> ).
<i>Organe(s) d'administration</i>	Comité directeur composé de 9 membres au moins et de 15 au plus, dont un Bureau qui comprend un Président, un Vice-président, un Secrétaire général, un Trésorier et un responsable de chacune des trois sections statutaires : traducteurs libéraux, traducteurs salariés, traducteurs d'édition.
<i>Autres instances</i>	Un comité d'arbitrage, une vingtaine de commissions et de groupes de travail, une quinzaine de délégations régionales.



<i>Assemblée générale</i>	Annuelle, en décembre.
<i>Documents de référence</i>	Statuts, Règlement intérieur et Code de déontologie téléchargeables sur <a href="http://www.sft.fr/textes-de-reference.html">http://www.sft.fr/textes-de-reference.html</a> Rapport moral annuel.
<i>Services proposés</i>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Apparition dans l'annuaire des adhérents consultable en ligne</li><li>- Possibilité d'apposer une pastille « membre de la SFT » sur ses cartes de visite, son site Internet et autres supports</li><li>- Participation aux listes de diffusion générales et thématiques</li><li>- Abonnement à la revue <i>Traduire</i> au tarif adhérent</li><li>- Conseils juridiques gratuits en téléphonant au Service d'assistance juridique</li><li>- Assurance mutuelle, assurance responsabilité civile professionnelle (RCP) et assurance de protection juridique, à des tarifs de groupe</li><li>- Participation à des manifestations et à des formations partout en France à des tarifs préférentiels</li><li>- Participation à des manifestations et à des formations proposées par les autres associations membres de la FIT</li><li>- Participation aux travaux des réseaux franco-allemand, franco-anglais, franco-espagnol, franco-italien et franco-néerlandais</li><li>- Des tarifs négociés sur l'achat de produits ou de services (outils de TAO, dictionnaires...)</li></ul>
<i>Divers</i>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Créée en 1947, la SFT est membre fondateur de la Fédération Internationale des Traducteurs (FIT) et membre de l'Union Nationale des Professions Libérales (UNAPL).</li><li>- La SFT siège actuellement au Conseil de Gestion du FIF-PL.</li><li>- En 2011, la SFT a créé une filiale, SFT Services, chargée de gérer ses activités de formation et d'édition, d'organiser des manifestations et de fournir des services divers destinés aux professionnels de la communication multilingue.</li><li>- Pour mieux connaître l'évolution de la profession, la SFT réalise des enquêtes statistiques de référence (tarifs, tendances des marchés, niveaux d'études des professionnels, outils de TAO, etc.) avec la participation, à chaque édition, d'un millier de traducteurs.</li></ul>





<i>Dénomination complète</i>	Union Nationale des Professions Libérales
<i>But</i>	Défendre et promouvoir les professionnels libéraux (PL) dans leurs intérêts communs et transversaux, dans le cadre d'une confédération interprofessionnelle représentative
<i>Adresse du siège social</i>	46 bd de La Tour Maubourg – 75007 Paris
<i>Téléphone</i>	+33 (0)1 44 11 31 50
<i>Télécopieur</i>	+33 (0)1 44 11 31 51
<i>Courriel(s) de contact</i>	<a href="mailto:info@unapl.fr">info@unapl.fr</a>
<i>Adresse du site web</i>	<a href="http://www.unapl.fr">www.unapl.fr</a>
<i>Nombre d'adhérents au 1<sup>er</sup> novembre 2011</i>	65 organisations membres
<i>Catégories d'adhérents</i>	Personnes morales
<i>Conditions d'adhésion</i>	Organisations représentatives monoprofessionnelles
<i>Coût de l'adhésion</i>	Partie fixe et partie variable en fonction du nombre d'adhérents par organisation
<i>Ressources de l'association</i>	Cotisations, dons et subventions
<i>Forme juridique</i>	Association loi 1901
<i>Organe(s) d'administration</i>	Un Bureau et un Comité directeur
<i>Autres instances</i>	Commissions <i>ad hoc</i> en fonction de l'actualité professionnelle
<i>Assemblée générale</i>	Annuelle, en juin
<i>Documents de référence</i>	Statuts
<i>Services proposés</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Publications (notes, guide pratique <i>S'installer en profession libérale</i>, revue <i>L'entreprise libérale</i>)</li> <li>- Colloques (Tour de France des PL avec tables rondes thématiques, Assises des PL)</li> <li>- Formations par le biais de l'ONIFF-PL</li> <li>- Épargne salariale des PL</li> <li>- AGA (associations de gestion agréée)</li> <li>- Enquêtes</li> </ul>
<i>Divers</i>	Présence au sein d'instances sociales et économiques avec représentation départementale, régionale, nationale et internationale et signature de conventions, d'accords et de chartes avec différents partenaires (dernièrement avec Pôle Emploi et avec le Secrétariat d'État à l'emploi)





Document réalisé par la Commission Communication de la SFT  
Maquette de couverture : Graham macLachlan  
© 2011 Société française des traducteurs

Société française des traducteurs - 6 rue Laferrière - 75009 Paris  
Téléphone : +33 (0)3 29 46 46 34 - Télécopie : +33 (0)3 29 46 46 35 - Courriel : [secretariat@sft.fr](mailto:secretariat@sft.fr)

[www.sft.fr](http://www.sft.fr) - TVA n°FR95381867332 - Siret : 3818673 320001115